COMMUNE DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 20 DECEMBRE 2024

Code Postal : 42660 Délibération n° 2024-07-97

Téléphone : 04 77 51 20 01

Date de la convocation: 13 décembre 2024Nombre de conseillers en exercice: 20Nombre de conseillers présents: 16Nombre de procurations: 4

Votes : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Le vingt décembre deux-mil-vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean-Luc, MERLE Evelyne, LESCANNE Etienne, SANTIAGO François, LARGERON Olivier, FAURE Pascal, BASTY Jean-Pierre, LAROIX Laurence, CROZET Hélène, RAYMOND Jonathan, MASSARDIER Alexandre.

Procurations:

THOUMY Denis procuration à CHAVANA Jean-Luc EBOLI Laure procuration à MANDON Geneviève BESSON Hélène procuration à SANTIAGO François ORIOL Jessica procuration à CROZET Hélène Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 042-214202244-20241220-2024-07-97-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024

Absents excusés :

Secrétaire:

TEYSSIER Michel

OBJET: SUBVENTION AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE 2025

Monsieur le maire donne connaissance au conseil municipal des dispositions mises en place par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour aider les communes.

Il propose à l'assemblée de solliciter l'aide financière de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne en vue de la réalisation des projets suivants qui pourront être réalisés au cours de l'année 2025 :

- Mise en conformité des réseaux d'assainissement afin de réduire leur impact – réduction des eaux claires parasites permanentes- Phase 4

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE ce projet.
- DECIDE de solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIE CONFORME. A SAINT-GENEST-MALIFAUX, le 20 décembre 2024.

> Le Maire Vincent DUCREUX